

MINISTÈRE DES ARMÉES



Brest, le **22 mars 2019**

N° **0-9430-2019** CECLANT/OPS/P-TN/NP

**ZONE MARITIME
ATLANTIQUE**

CECLANT « Opérations »

Plateau « Territoire National »
Informations nautiques

AVIS AUX NAVIGATEURS (S12)

070/19	21 mars 2019 Remplace AVIRADE 036 du 30 janvier 2019	Finistère - rade de Brest Les navigateurs sont informés de la présence sur le fond des ancrages du coffre occasionnel à la position : 48-19.612N, 004-29.833W Les usagers sont priés de ne pas déposer d'engins de pêche dans la zone, de ne pas mouiller et ni draguer dans un rayon de 200 mètres autour de la position.	Fin de validité Indéterminée
071/19	21 mars 2019 Remplace AVIRADE 047 du 07 février 2019	Finistère - rade de Brest - Elorn Les navigateurs sont informés qu'un courantomètre a été mouillé dans l'Elorn à la position : 48-23.407N, 004-23.571W Les usagers sont priés de naviguer avec prudence dans la zone.	Fin de validité Indéterminée
072/19	21 mars 2019 Remplace AVIRADE 048 du 07 février 2019	Finistère - rade de Brest - Moulin Blanc Les navigateurs sont informés qu'un courantomètre a été mouillé aux abords du port du moulin blanc à la position : 48-23.397N, 004- 25.808W Les usagers sont priés de naviguer avec prudence dans la zone.	Fin de validité Indéterminée
073/19	21 mars 2019 Remplace AVIRADE 064 du 26 février 2019	Finistère - rade de Brest Les navigateurs sont informés de la mise en place du coffre occasionnel rouge en rade de Brest. position (WGS 84) : 48-19.611N, 004-29.937W	Fin de validité Indéterminée
074/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1272 du 19 février 2019	Cotes d'Armor – abords de Paimpol La marque de jour de la balise 'port Lazo – chenal est – balise Ouest' est signalée manquante. PSN : 48-46,113N, 002-57,473W	Fin de validité 06 avril 2019

075/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1299 du 23 février 2019	Cotes d'Armor – chenal du port de Saint-Cast Les navigateurs sont informés de la présence d'un enrochement non signalé sur les cartes dans le chenal du port de Saint-Cast. Position : 48-38.32N, 002-14.46W Peut représenter un danger à la navigation par grand coefficient de marée.	Fiche SHOM en cours
076/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1309 du 25 février 2019	Cotes d'Armor – baie de saint Briec Signalons le 251200z fev 19, drague perdue à la position : 48-44.70N, 002-41.073W Représente un danger pour la navigation.	Fin de validité Indéterminée
077/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1266 du 18 février 2019	Finistère – Plougasnou Signalons vedette blanche de 4.40m échouée sur rocher. position : 48-43N, 003-47W	Fin de validité Indéterminée
078/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1269 du 19 février 2019	Finistère – avant-goulet de Brest Les navigateurs sont informés de la présence d'une obstruction à la position : 48-18.1911N, 004-38.7728W. Risque de croche.	Fin de validité Indéterminée
079/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1282 du 20 février 2019	Morbihan – ria d'Etel – abords de la pointe de saint-germain Les navigateurs sont informés de deux bacs type "bacs ostréicoles" signalés : - un coulé à la position approximative : 47-38.93N, 003-12.43W dimensions : 2 mètres sur 2 mètres, hauteur 1 mètre, couleur rouge. - un à la dérive en ria d'Etel : pas de position connue. dimensions : 2 mètres sur 2 mètres, hauteur 1 mètre, couleur grise. Représente un danger pour la navigation.	Fin de validité Indéterminée
080/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1336 du 28 février 2019	Morbihan – ria d'Etel – port Niscop Les navigateurs sont informés qu'une hydrolienne et un câble électrique sous-marin ont été installés aux abords de port Niscop. L'hydrolienne sera immergée jusqu'au 30 avril 2019. Conformément à l'arrêté 2019/007 de la préfecture maritime de l'atlantique, la pêche aux arts dormants est interdite durant la période d'immersion de l'hydrolienne et dans la zone délimitée par Les points : - 47-40.380N, 003-12.067W - 47-40.372N, 003-12.058W - 47-40.340N, 003-12.122W - 47-40.350N, 003-12.130W L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l'atlantique à l'adresse : www.premar-atlantique.gouv.fr annuler ce msg le 010000utc may 19	Fiche SHOM en cours

081/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1338 du 28 février 2019	Morbihan – ria d’Etel – port Niscop Les navigateurs sont informés que, conformément à l’arrêté 2019/007 de la préfecture maritime de l’atlantique, la pêche aux arts dormants est interdite de manière permanente dans la zone délimitée par les points : - 47-40.352N, 003-12.106W - 47-40.342N, 003-12,116W - 47-40.340N, 003-11.999W - 47-40.333N, 003-11.974W - 47-40.327N, 003-11.983W - 47-40.334N, 003-11.999W - 47-40.337N, 003-12.130W - 47-40.353N, 003-12.117W L’intégralité de l’arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l’atlantique à l’adresse : www.premar-atlantique.gouv.fr	Fiche SHOM en cours
082/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1364 du 05 mar 2019	Finistère – Lesconil La bouée de caractère marque spéciale ‘algo 8’ est signalée disparue. position initiale : 47-47.126N, 004-10.621’W	Fin de validité 14 avril 2019
083/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1277 du 20 février 2019	Vendée – ile de Noirmoutier, chenal de Fromentine Les navigateurs sont informés que des travaux de dragage et d’immersion seront effectués dans le chenal de Fromentine à partir du lundi 25 février jusqu’au lundi 01 avril 2019. Le navire de dragage ‘fort boyard’ assurera la veille VHF sur les canaux 16 et 06. Durant cette période, les navires de pêche, de plaisance et a passagers sont invités à naviguer avec la plus grande prudence pendant la durée des dragages.	Fin de validité 02 avril 2019
084/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1280 du 20 février 2019	Pyrénées Atlantique – Hendaye Les usagers du port d’Hendaye sont informés qu’un bateau de plaisance est coulé sous la passerelle du ponton des plongeurs sur le port d’Hendaye. il est demande une extrême prudence aux abords de cette zone.	Fin de validité Indéterminée

Avis aux navigateurs annulés :

Département	AVINAV à annuler	Explications
Gironde	079/17	repris au GAN 171564
Finistère	068/18	marégraphe relevé
Loire-Atlantique	256/18	repris par AVLB 1442
Loire-Atlantique	315/18	repris par AVLB 1443
Charente-Maritime	029/19	fin des travaux
Charente-Maritime	047/19	fin des travaux
Charente-Maritime	019/19	repris au GAN 191057
Charente-Maritime	020/19	repris au GAN 191057
Charente-Maritime	021/19	repris au GAN 191057
Charente-Maritime	022/19	repris au GAN 191057

Département	AVINAV à prolonger	date de fin prévue
Gironde	068/19	15 avril 2019
Finistère	287/18	15 mars 2020
Charente-Maritime	060/19	17 septembre 2019
Loire-Atlantique	058/19	13 septembre 2019
Gironde	063/19	12 septembre 2019
Gironde	064/19	12 septembre 2019
Gironde	065/19	12 septembre 2019
Gironde	066/19	12 septembre 2019
Finistère	055/19	11 septembre 2019
Finistère	054/19	21 septembre 2019

Information nautique urgente en vigueur le jeudi 21 mars 2019 à 14h00 UTC :

AVURNAV BREST : 059 – 063 – 073 – 120 – 122 – 123 – 124 – 125 – 140 – 143 – 144 – 145 – 146 – 147 – 148 – 149 – 150

AVURNAV LOCAL BREST : 1307 – 1314 – 1349 – 1372 – 1374 – 1375 – 1378 – 1398 – 1400 – 1412 – 1413 – **1414** – 1416 – 1427 – 1430 – 1431 – 1436 – 1437 – 1438 – 1439 – 1440 – 1442 – 1443 – 1446 – 1447 – 1448 – 1449 – 1450 – 1451 – 1452 – 1456 – 1457 – 1458 – 1460 – 1461 – 1462

AVIRADE BREST : 065 – 078 – 081 – 082

Le capitaine de frégate Pascal Le Bihan
 chef du plateau « Territoire National »,
Signé : Pascal LE BIHAN